

INFORMATIONS

Par Profil supprimé Postée le 01/10/2019 12:02

Bonjour

après 5 semaines d'arrêt j'ai été faire une prise de sang les résultats sont les suivants ma question est très important puis-je me présenter à la commission médicale avec des résultats comme ce que j'ai !!!????

Tetrahydrocannabinol (THC) non détecté

11-OH-THC non détecté

THC-COOH 1.06ng/ml

Merci de vos réponses

Mise en ligne le 02/10/2019

Bonjour,

Les résultats que vous présentez montrent que vous avez été consommatrice de cannabis mais que votre consommation est ancienne. En effet, le THC-COOH est le métabolite du cannabis qui reste le plus longtemps détectable. Il n'est pas psychoactif et il a été trouvé en très faible quantités. Il est manifestement en voie d'élimination et d'ici très peu de temps il sera probablement lui aussi indétectable. Les résultats n'ont par ailleurs pas trouvé de THC, qui est le principe actif (psychoactif) du cannabis et qui reste moins longtemps dans l'organisme.

Si vous devez passer devant la commission médicale de récupération du permis de conduire nous supposons que c'est parce que votre permis a été suspendu à cause d'un dépistage du cannabis au bord de la route. La commission médicale sait donc que vous avez été consommatrice de cannabis et ce résultat ne sera pas un "scoop". Il nous est difficile de vous dire quelles conclusions les médecins vont tirer de votre résultat mais il nous semble en tout cas qu'il tend à prouver votre arrêt du cannabis. Un arrêt pas si ancien que cela mais pas récent non plus. Vous n'avez notamment plus de THC psychoactif incompatible avec la conduite automobile dans votre organisme.

Nous aurions donc tendance à dire que vous pouvez vous présenter avec ce résultat mais à vrai dire nous ne sommes pas à la place de la commission médicale et nous ne connaissons pas ses critères de jugement. Elle pourrait tout aussi bien considérer que ce n'est pas suffisant et vous reconvoquer ultérieurement.

Cordialement.
